

La chanson populaire : (suite)

Autor(en): **Schwar, James**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 19

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217200>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Disons, du reste, que les sociétés locales d'Arzier, de Bassins et de Le Vaud, qui ont eu l'initiative très heureuse de cette reprise, n'ont rien négligé pour en assurer la complète réussite à tous les points de vue. Décors, costumes, répétitions, tout s'est fait sous la direction méticuleuse des auteurs, qui sont fort satisfaits. Il ne saurait donc en être autrement des spectateurs, que nous engageons vivement à se rendre nombreux à Bassins. De grandes facilités de transport leur sont offertes pour cela. N'en pas profiter, serait un tort, tort d'autant plus grand, d'autant plus impardonnable, qu'une partie de la recette de ces représentations sera affectée à l'œuvre du « Pavillon des tuberculeux de La Côte. »

Un réel plaisir: une bonne action.

LE CHATEAU D'ORON

SURMONTANT Oron-la-Ville, la colline, au lieu de continuer à descendre vers la Broye par sa pente régulière, se relève en un brusque ressaut et montre à nu le rocher. Une profonde coupure transversale, creusée au N.-O. par les eaux du Flon, isole ce rocher, le fait avancer sur la vallée et lui donne cet air de commandement qui l'a fait choisir pour y bâtir un poste d'observation et de refuge. Ce sont probablement les Romains, peut-être déjà les Helvètes, qui ont arasé le rocher et construit les premiers ouvrages.

Au douzième siècle, on voit apparaître les sires d'Oron, et sur les débris anciens, ils ont bâti le château d'Oron. Il passa, par héritage, au quatorzième siècle, à la maison de Gruyère. C'est un intéressant spécimen de l'architecture militaire du moyen âge: on y retrouve l'application des principales règles sur lesquelles reposait la défense des places de guerre, avant l'usage des armes à feu. Construit primitivement en vue de la défense, il subit bien des transformations, pour être finalement approprié à une habitation conforme aux besoins modernes.

C'est dans le château d'Oron, que le 9 novembre 1554, le comte Michel de Gruyère et sa touchante épouse, Madeleine de Miolans, se réfugièrent pour ne pas assister au dépouillement du patrimoine du comte Michel. Ils n'y restèrent pas longtemps: inhabité depuis de longues années, et sans doute délabré comme la fortune de ses maîtres, le château d'Oron n'offrait plus, comme l'écrivait la comtesse à LL. EE. de Berne, « qu'un logis bien froid et mal pourvu de vivres ». Le 18 décembre de la même année, la comtesse, que le comte avait précéedé en Bresse, remeltait les clés du château d'Oron à Wolfgang d'Erlach, délégué du gouvernement bernois, ce dernier asile lui étant enlevé par les créanciers du comte Michel.

Le 1er août 1557, le château d'Oron devint la résidence du premier bailli bernois, Germain Jentsch: c'est à cette circonstance que le château d'Oron dut d'être conservé et restauré.

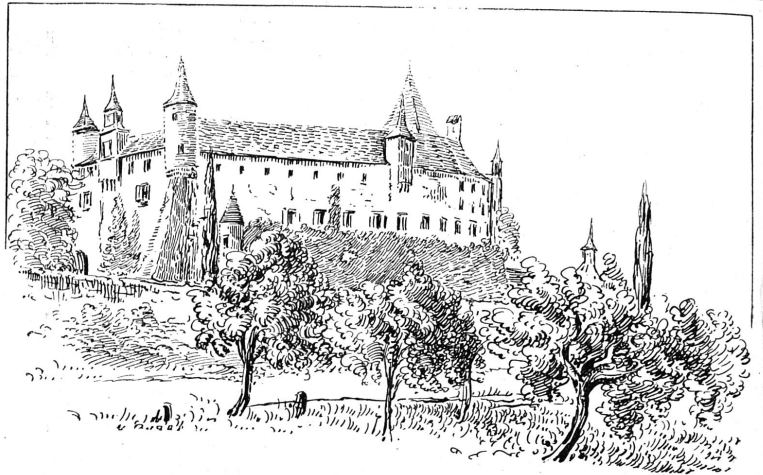
Les réparations intérieures du dix-huitième siècle n'ont rien changé à la silhouette du château: quant à l'intérieur, il fut entièrement dénaturé par les bâtisseurs: le château y a gagné sous le rapport du confort; en dépendant un peu plus d'argent, il aurait été possible de respecter l'archéologie: mais, la vertu maîtresse de LL. EE. était une sévère économie pour tout ce qui touchait au Pays de Vaud.

En 1798, tandis que l'Indépendance du Pays de Vaud était proclamée et que partout on plantait des arbres de Liberté, le châtelain d'Oron, surpris, comme son gouvernement, par la rapidité des événements, recevait les trois mandataires que le comité révolutionnaire d'Oron lui envoyait.

Ce châtelain était le colonel Jean-Rodolphe de Mulinen, qui s'était concilié l'estime et le respect de ses administrés par son caractère élevé et sa bonté. La mission des délégués en fut, de ce fait, fort pénible. Le colonel de Mulinen coupa court aux précautions oratoires de M. Etienne-Louis Jan, chargé de l'inviter à quitter le château d'Oron, et dit, avec une bienveillance résignée: « Je m'attendais à ce qui arrive. Je quitte la contrée en faisant des vœux pour sa prospérité. »

Le lendemain, celui qui fut le dernier bailli d'Oron, reprenait la route de Berne. Quand il traversa Oron-la-Ville, la milice du contingent, sous les ar-

Le château d'Oron.



mes en ce moment, lui rendit les honneurs accoutumés. Les patriotes se hâtèrent de faire disparaître les couleurs et armoiries de LL. EE. et martelèrent avec grand soin l'ours qui se dessinait sur la façade du château.

Le château d'Oron et son domaine déclarés biens nationaux, furent vendus à M. Julien Roberti.

Celui-ci fut en traction pour la vente du château avec le baron de Bellevue, légitimiste français émigré: le marché ayant été rompu, le baron de Bellevue eut à payer une somme de 10.000 fr. anciens que M. Roberti consacra à des réparations.

Le château d'Oron est aujourd'hui la propriété de la famille de M. Adolphe Gaiffe, qui lui a soigneusement conservé son caractère. M. D. P.

C'est bien simple. — Quelqu'un demandait pourquoi les habits dont sont vêtus les mannequins de cire exposés dans les étalages des magasins de confection vont toujours si bien.

— Mais c'est bien simple: On fait l'habit pour la femme ou l'homme qui le commande, tandis que le mannequin, lui, est fait pour l'habit.

LA CHANSON POPULAIRE

(Suite.)

b) La chanson dans l'histoire.

Dans *Stimmen des Völker in Liedern* (Les voix des peuples en chansons) de Herder, nous lisons: « La poésie primitive vivait dans l'oreille du peuple, sur les lèvres des chanteurs, elle transmettait l'histoire, les mystères: c'était en quelque sorte la fleur caractéristique des peuples ».

La chanson est la forme littéraire la plus ancienne, elle est née avec l'homme. Ce fut d'abord une mère qui trouva quelques notes de cœur pour endormir son enfant, puis la tristesse aussi s'exhala dans un chant, on a dû chanter dans la douleur comme on chantait dans la joie. Parmi les musicographes qui ont étudié le chant, un érudit est allé jusqu'à publier la berceuse qu'Eve peut bien avoir répétée pour endormir son premier-né Caïn. Inutile de dire qu'on ne l'a jamais retrouvée.

Les temps bibliques comme ceux de l'antiquité païenne ont eu leurs chants qui ne nous sont point parvenus, mais Job, au chap. 30, verset 9, se plaint déjà des chansons qu'on faisait sur lui. Ce que la tradition orale nous a conservé de plus ancien, ce sont les psaumes de David. Maintenant dans tous les dictionnaires, par exemple, dans le Larousse pour tous, on trouve également trois ou quatre mélodies grecques, mais elles ne sont pas de nature à avoir eu une grande influence sur la musique ancienne. Du reste chacun sait que le peuple grec a surtout excellé dans les sculptures et l'architecture.

Le peuple romain ne fut guère chanteur quoique lui aussi ait eu ses chansons de table et ses chansons à boire, ses exclamations satiriques et ses exclamations de triomphe; mais après l'avènement de Constantin en 324, alors que le christianisme devint la religion de tous, les hymnes de l'Eglise furent souvent chantés hors des temples et parfois avec des paroles profanes, chants que l'on répétait à l'occasion des agapes, des pèlerinages, etc.

Pour ce qui est des peuples du Nord, ils ont toujours eu des « Lieder » en l'honneur de leurs dieux et de leurs héros mais j'ai hâte d'arriver à la chanson française proprement dite et je commencerai à en parler à partir du moyen âge.

A cette époque, fleurissait la chevalerie; au onzième siècle eurent lieu les Croisades qui donnèrent une grande impulsion au chant populaire. La délivrance du St-Sépulcre enthousiasmait aussi bien le peuple que les chevaliers; cette idée donnait satisfaction en même temps à l'esprit guerrier et à l'exaltation religieuse de l'époque. Voici un chant de la première croisade, chant que l'on répétait en avançant sur la route infinie, en espérant toujours voir au prochain détour: Jérusalem. Il est en latin, car ce n'est que plus tard qu'on trouva le français, le vulgaire, comme on l'appelle, digne d'être écrit. Voici la traduction:

« Jérusalem admirable

Ville heureuse entre toutes

Que tu es durable et souhaitable

Tu fais la joie des anges ».

Au onzième siècle, l'enthousiasme musical ne pouvait aller au-delà du plain-chant, c'est-à-dire que la mélodie est écrite avec des blanches et des noires. Aujourd'hui des soldats s'en allant au combat chanteraient sur un rythme vif, entraînant: « Sempach, champ semé de gloire » par exemple: le chant de la première croisade n'est pas différent du chant de l'Eglise catholique.

Au moyen âge, le seigneur était surtout occupé à faire la guerre. Il habitait parfois son château et, installé dans le vestibule, près de la cheminée où flambait un tronc de chêne, il passait sa journée à rêver ou à jouer. Il était alors heureux d'entendre son page lui annoncer l'arrivée d'un trouvère. Ce dernier psalmodiait de longues et languoureuses cantilènes qui n'ont pas survécu aux bardes; le peuple dans ses chansons n'en a gardé aucun. Il lui fallait, au peuple, des airs plus courts, mieux rythmés.

La plus ancienne et la plus remarquable des chansons « de geste » est la Chanson de Roland, faite au 11e siècle par le trouvère normand Théroude. Elle se compose peut-être de plus de 4000 vers et a pour sujet la mort héroïque de Roland, neveu de Charlemagne, surpris par les montagnards ibériens dans les gorges de Roncevaux (Espagne). La légende s'est emparée de ce fait. Charlemagne aurait dit à Roland de sonner du cor s'il était surpris par l'ennemi. Il ne fait cela qu'au moment de mourir.

« Compagnon Roland, sonnez de votre olifant
Ainsi l'entendra Charles qui est aux ports pas sants

Je vous le garantis, aussitôt retournerons Francs.

— Ne plaise à Dieu, ce lui répond Roland

Que cela soit dit par aucun homme vivant

Et surtout par des païens que jamais

J'aie été sonnant du cor!... etc.

On sait qu'Alfred de Vigny s'est inspiré de cette

légende pour écrire son fameux poème: *Le cor*.

« J'aime le son du cor, le soir,

Au fond des bois... »

Tandis que les trouvères étaient les poètes de la

France septentrionale. Les troubadours étaient les poètes de la France méridionale. Ces derniers ont surtout composé des chants lyriques.

Tous ces bardes chantaient en général eux-mêmes leurs vers devant le seigneur et la châtelaine en s'accompagnant d'une vielle; après, ils racontaient ce qu'ils avaient vu et entendu dans leurs voyages.

Pendant ce temps, le jongleur qui accompagnait le trouvère amusait le peuple sur la place du village en lui chantant surtout des chansons très épiquées. Ces chansons, après le départ du jongleur, le peuple les répétait, les transformait ou les complétait, à la rigueur, et ce sont ces rapsodies qui sont les chansons vraiment populaires de l'époque.

A chaque événement important de l'histoire française se rattachent un ou plusieurs refrains, les rois sont aussi souvent chansonnés. La bataille de Margarin, gagnée par François 1^{er} (1515) a été chantée par plus d'un poète. En voici une :

Le roi s'en va delà les monts (bis)
Il meura force piétons,
Ils iront à grant peine,
L'alaine, l'alaine, me faut l'alaine. »
elle se termine ainsi :

« Celui qui fist ceste chanson (bis)
Ce fust un gentil compagnon
Vestu de laine
L'alaine, l'alaine, m'y faut l'alaine. »

La bataille de Pavie (1525), perdue par François 1^{er} que les Espagnols firent prisonnier, s'est conservée dans les archives légendaires de la France par cinq ou six pièces de vers, dont la plus connue est :

« Hélas ! la Palice est mort
Il est mort devant Pavie
Hélas ! s'il n'était pas mort
Il serait encore en vie, etc. »

Au temps des guerres civiles et des guerres religieuses du 16^e siècle, les chansons licencieuses envahissent la cour et la ville, la plupart sont très obscènes. Voici le commencement d'une ritournelle concernant la mort du duc de Guise, tué en 1563 :

« Qui veut ouïr chanson (bis)
C'est le grand duc de Guise
Et bon bon bon bon di dan di dan bon
Qu'est mort et enterré.
Voici une chanson du temps d'Henri IV :
« Vive Henri IV, vive ce roi vaillant !
Ce diable à quatre
A le triple talent de boire et se battre
Et d'être un vert galant. »

A partir de Louis XIII, les rois, les reines, tous les grands noms de France sont chansonnés. Cette littérature d'égoût continue jusqu'à la Révolution. Tout Seigneur un peu huppé possédait un recueil de chansons de l'époque et surtout celles le concernant.

La mort de Richelieu (1642) fit éclore bien des couplets. Mazarin qui lui succéda en 1648, vit alors une véritable inondation de « Mazarinades ». Mazarin était étranger, parlait mal le français, mais voulait cependant le bien de la France. Il prélevait de lourds impôts et le peuple se vengeait en composant des couplets, par exemple :

« Il faut chasser le Mazarin
Qui vole tout l'or de la France
Qu'il retourne delà Turin
Pour être plus en assurance.
Il faut chasser le Mazarin
Qui vole tout l'or de la France. » (A suivre)

Pour avoir la communication. — M. X. tentait d'obtenir une communication urgente, et surprenait une conversation des plus intéressantes entre la téléphoniste et une de ses amies.

— Je viens de mettre sur le feu un beau petit morceau de faux-filet, disait cette dernière... Je voudrais bien que tu puisses venir dîner avec moi.

— Comme il semblait impossible de détourner l'attention de la préposée, X accrocha son récepteur. Il fit trois nouvelles tentatives sans plus de succès, puis, agacé, usa enfin d'un grand moyen.

— Mademoiselle ! cria-t-il d'une voix de stentor, je sens votre rôti qui brûle.
Un cri d'horreur accueillit cette réflexion, et l'ahonné, roublard, put enfin obtenir le numéro qu'il désirait.



LE NOUVEAU DIRECTEUR

Nouvelle villageoise.

Depuis six mois qu'il était instituteur à Biollens, Pierre Dupré n'avait pas eu le temps de songer à la proposition que lui avait faite le Comité de la Société de chant : On le demandait comme directeur... « Oh ! rien ne presse, lui avait-on dit. Quand on aura fini les semailles et que toutes les pommes de terre seront rentrées à la cave, on vous convoquera en même temps que la Société. »

Durant l'été, il avait commencé à apprendre son métier d'instituteur. Bien vite, il s'était rendu compte qu'il n'avait plus, devant lui, un groupe d'élèves choisis à qui l'on donnait une leçon préparée, une semaine durant, en compagnie d'un professeur. Dans sa classe, il y avait des élèves de 7 ans, et il y en avait aussi de 15 ans. Il fallait, avec ces différentes classes d'âge, parcourir tout le programme primaire, aussi avait-il eu beaucoup de peine à établir l'horaire des leçons de manière à ce que personne ne restât inactif.

Lorsque la Commission scolaire l'avait installé, le syndic lui avait dit, en son langage pittoresque :

— Ecoutez, monsieur le régent, chez nous, quand on fait la lessive, il y a des femmes qui dégrossissent, d'autres qui lavent, d'autres qui essangent. Vous, dans votre classe, vous devez, à la fois, dégrossir, laver et essanger.

Puis il avait dû accepter la place de bibliothécaire et celle de dépositaire des fournitures scolaires. Chaque semaine, il devait remonter l'horloge et, le dimanche matin, il s'en allait à l'église remplir les fonctions de chantre. Il montait en chaire pour lire les dix commandements puis, installé près de l'harmonium, il chantait les psaumes et les cantiques suivi de toute l'assemblée.

L'été avait passé; l'automne était venu avec ses brumes, à la date fatidique du 1^{er} novembre, le jeune instituteur avait repris, en compagnie de ses élèves, le long travail interrompu devant les grandes vacances.

Or, un soir, il reçut la visite de Charles Vully, président de la Société de chant. Celui-ci venait l'inviter à diriger la Société. Après diverses objections, après bien des hésitations, Pierre Dupré accepta. Il releva l'abat-jour de sa lampe, posa sa plume et ferma le dernier cahier corrigé. Quand l'horloge au timbre clair laissa tomber, du haut de son petit clocher à la flèche élançée ses huit coups dans la nuit sombre, l'instituteur prit son violon et, suivi de Charles Vully, il descendit à la salle du Conseil général où avait lieu la séance. Pour la première fois de sa vie, il allait diriger une société de chant, aussi ce ne fut pas sans appréhension qu'il franchit le seuil de la salle.

Cette Société, qu'on appelait l'Echo du Biollon, comptait trente membres, tous de Biollens et tous agriculteurs. Au moment où le nouveau directeur entra, le secrétaire faisait l'appel, mais personne ne prêtait attention. Il y avait là Jules au Sapeur qui racontait une histoire et, quand il avait fini de parler, tous ceux qui l'écoutaient partaient d'un grand éclat de rire. Il y avait Ami au Gros Jules et Henri au Trompette qui jouaient aux cartes en fumant des cigares. Il y avait Paul Clavel, le fils du syndic, en gilet de chasse et en souliers cirés. Il y avait encore le grand Ferdinand, connu dans toute la contrée pour sa belle voix de basse et François-Jacques qui avait perdu un œil en tirant du mortier pendant une fête d'abbaye, et d'autres encore qui allaient et venaient dans le brouhaha général, au milieu de la fumée des cigares, fumée qui s'épaississait autour des lampes.

Pour la circonstance, la plupart de ces jeunes gens s'étaient « rechangés » comme on dit. Ils avaient ôté leurs habits de travail et leurs socques pour revêtir un broussetout, un gilet de chasse ou

une blouse propre. Quelques-uns étaient chaussés de souliers neufs ou de pantoufles brodées.

L'instituteur accorda son violon et se mit à enduire l'archet de colophane. Alors Charles Vully, le président, réclama le silence. Il présenta à la Société son nouveau directeur, adressa à celui-ci quelques mots de remerciements et la séance commença. D'abord on entendit la lecture du procès-verbal avec sa liste d'absents astreints à payer une amende qu'on n'encaisse jamais, puis la discussion fut ouverte sur le programme de l'hiver. Le directeur — qui voulait débiter modestement — proposa à la Société de donner un concert au temple. Personne n'osa le contredire, mais tout de suite la discussion devint confuse. Au lieu de donner leur avis, les membres de l'Echo du Biollon rappelaient des souvenirs comiques, se rapportant aux concerts donnés pendant les hivers précédents. Puis, quand Henri au Trompette eut allumé son troisième cigare, le président jugea le moment venu de clore la discussion. Il fit voter l'assemblée; tous acceptèrent la proposition du directeur, sauf Paul Clavel qui, ayant souci de la caisse, déclara :

— Eh bien ! vous vous arrangerez pour nous amener du monde, parce qu'il n'y a plus d'argent en caisse. Et vous savez, aussi bien que moi, qu'un concert au temple rapporte peu.

La séance administrative étant terminée, Pierre Dupré invita ses chanteurs à cesser de fumer. Alors on éteignit les cigares, comme à regret; ceux qui n'étaient pas entièrement fumés disparurent dans le fond des poches pour être rallumés plus tard. Quelques jeunes sociétaires, dissimulés par le dos d'un camarade bienveillant, tiraient encore une ou deux bouffées de leur pipe à couvercle, puis pouffaient de rire comme des gamins en classe.

Ensuite vint le classement des voix; travail difficile pour le directeur : tous voulaient faire partie des ténors; ils n'étaient, pour la plupart, guère familiarisés avec la clef de fa et redoutaient de se tromper. Quand le classement fut terminé, le directeur fit chanter des gammes puis divers exercices de solfège, après quoi il passa à l'étude d'un chœur : *Là-bas, là-bas est ma patrie*, de Plumbhof.

Il s'agissait, pour lui, d'apprendre à chanter à trente jeunes gens qui déchiffraient mal, ou même pas du tout. Les premiers ténors s'en tiraient encore parce qu'ils avaient avec eux le président, Charles Vully, qui chantait tout ce qu'il voulait. Car, il faut le dire, Charles Vully, en dehors de son domaine, de ses vaches et des demis de petit blanc qu'il buvait à la pinte, aimait par dessus tout la musique. Il n'y en avait point comme lui pour chanter les romances légères. On racontait que, peu après onze heures du soir, on entendait sa voix dans les cafés. Quand il se trouvait en compagnie de quelques amis, il chantait toute la soirée en mettant la main sur son cœur et en fermant les yeux comme pour mieux nuancer ses mélodies. Aussi était-il tout désigné pour conduire les ténors.

(A suivre.) JEAN DES SAPINS.

TOUJOURS LE MEME. — Madame la professeur : — Mais tu ne te rappelles donc pas quand et où et dans quelle direction le vent t'a enlevé ton chapeau ?

Monsieur le professeur : — Non ! je ne l'ai remarqué que lorsque j'ai voulu saluer ces messieurs.



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Assemblée générale.

Les sections sont priées d'annoncer au plus tôt les noms de leurs déléguées et leur participation approximative, ceci afin de faciliter l'organisation de la journée du 21 mai.

La quatrième assemblée générale annuelle s'annonce comme très intéressante. Sur le vu de leur costume et sur présentation de leur carte de membre, les